le peuple.VS

Numéro 224
Novembre 2025



JAB CH-1950 Sion 1

LA POSTE

Retour sur le congrès du PSVR 6

Vers une déréglementation massive du droit du travail 8

Eat the rich !

Ce mois de novembre marquera la fin du combat des Jeunesses Socialistes sur l'Initiative sur l'avenir (IPA) après des années de récoltes de signature, de mobilisation et maintenant de défense du texte dans les médias et dans le débat public. Bien qu'il semble difficile que l'initiative soit approuvée par le peuple, il est amusant d'observer les milieux bourgeois paniquer d'un éventuel OUI qui viendrait chambouler leur petit ordre établi. Comme à presque chaque initiative émanant de la gauche, à fortiori des JS, nous avons le droit aux grandes tirades sur fond de chantage insupportable. Et de lire tous ces bons citoyens qui aiment notre pays, mais qui seraient prêts à le fuir par excès de justice sociale. « Quelle indignité » comme dirait un fameux repris de justice français.

Suite en page 2

Edito



Edito

Suite de l'édito

Le plus insupportable dans tout cela, c'est bien une partie de ceux qui prétendent défendre les classes populaires tout en s'opposant à un texte qui touchera une infime minorité de riches dans ce pays. D'autant plus que l'un des arguments avancés contre la « Loi CO_2 » était précisément qu'elle affecterait tout le monde de la même façon. Or, cette nouvelle proposition de loi a bel et bien pris en compte ce paramètre puisqu'en dessous de 50 millions, nous ne serions pas concernés par cet impôt. La loterie de la vie ne m'a peut-être pas gâté, ou c'est un manque de bol, mais je ne connais personne qui pourrait être concerné par cette loi.

Bien que les débats tournent beaucoup autour des taxes et du patrimoine, on en viendrait presque à oublier l'essentiel de ce texte : le réchauffement climatique et ses conséquences dramatiques pour notre planète et leurs habitants. Parce que oui, notre maison brûle toujours et nous regardons ailleurs. Il existe des centaines d'idées et de mesures à prendre. Faire payer les personnes qui sont statistiquement les plus enclines à polluer en fait partie. Elle est peut-être la plus logique et responsable d'entre elles.



Lorsque les jeunes ou les personnes issues de l'immigration se voient imposer des primes d'assurance automobile plus élevées, qui s'en offusque ? Et quand les primes maladie fluctuent selon le lieu de résidence, qui s'insurge ou menace ? A droite, personne semble-t-il. Ne serait-il pas logique que ceux qui voyagent en jet privé ou en hélicoptère, possèdent plusieurs résidences secondaires et pratiquent les loisirs les plus polluants soient les premiers à contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique ?

L'étude met ainsi en évidence qu'une taxe sur les héritages apparaît comme un outil fiscal à la fois plus juste et plus performant qu'un impôt sur la fortune.

Le pire dans tout ce débat est l'argument central des milieux bourgeois, qui, selon eux, verraient un exode massif des ultras riches en cas d'acceptation de cette initiative. La ritournelle habituelle du chantage alors que les exemples ailleurs dans le monde démontrent clairement que ce n'est pas vrai. « Et bah alors Jamy, les bourgeois iraient-ils jusqu'à mentir pour défendre leurs intérêts et protéger les leurs ?» Oui, la réponse est oui.

Selon une étude du WIFO (Austrian Institute of Economic Research), les impôts sur les successions ont des effets comportementaux limités : ils n'entraînent que peu de transferts de fortune à l'étranger ni de délocalisations de résidence. En revanche, les comportements d'évitement ou de planification fiscale sont plus fréquents, ce qui souligne l'importance d'une conception claire et rigoureuse de ces taxes. L'étude met ainsi en évidence qu'une taxe sur les héritages apparaît comme un outil fiscal à la fois plus juste et plus performant qu'un impôt sur la fortune car elle provoque moins de réactions économiques négatives et permet de préserver les recettes publiques tout en renforçant la justice sociale. En revanche, les stratégies d'évitement et de planification fiscale sont plus fréquentes que les véritables changements de comportement économique (ex : changer de domicile, réduire l'héritage).

C'est pour ces raisons, et tant d'autres encore, que, le 30 novembre, un grand OUI est nécessaire pour soutenir une politique de justice sociale et climatique. Comme le rappelle très justement l'un des slogans des initiants : il n'y a pas de protection du climat sans justice sociale !

Yoann Bodrito, rédacteur en chef

Stop à une politique budgétaire qui ne sert que les plus riches



Oui à une politique financière au service de la population ! Samedi 8 novembre, le PSVR a tenu son Congrès à Ayent. Outre le plaisir particulier pour nous de pouvoir y entendre les discours du président de commune, Mathieu Aymon, de la présidente du Grand Conseil, Patricia Constantin, et du président du Conseil d'Etat, Mathias Reynard, le Congrès fut aussi l'occasion d'adopter une résolution sur la politique financière.

Le PSVR dit STOP à la politique en faveur des plus aisé·es et des entreprises, et OUI à la justice fiscale et au développement des services publics.

Limiter les dépenses pour alléger la fiscalité, ou alléger la fiscalité pour justifier des coupes : voilà la logique sans fin de la majorité bourgeoise. Budget après budget, cette politique circulaire creuse les inégalités et fragilise les services dont dépend la population.

En Suisse, la fortune des 300 personnes les plus riches a doublé en vingt ans, tandis que salaires et rentes stagnent.

Sous prétexte de rigueur, les prestations publiques sont comprimées – santé, éducation, mobilité, social – pendant que les finances cantonales s'avèrent chaque fois plus solides qu'annoncé. Les excédents deviennent alors un argument pour offrir de nouveaux cadeaux fiscaux aux plus riches. Et le cycle recommence, implacable.

Les conséquences se font sentir partout : personnel infirmier sous pression, classes surchargées, infrastructures vieillissantes, services publics qui disparaissent des vallées. Tout cela pendant que le canton sous-estime constamment ses recettes : en 2024, l'erreur budgétaire a frôlé 5 %. Ces prévisions pessimistes permettent de justifier des coupes, avant d'annoncer triomphalement des comptes positifs – aussitôt transformés en baisses d'impôts.

Les réformes récentes aggravent encore la situation : la dernière réforme fiscale coûte 70 millions au canton et 24 millions aux communes. La suppression de la valeur locative fera perdre quelque 70 millions supplémentaires. Et les mêmes partis qui creusent ces trous budgétaires s'opposent déjà à toute compensation, notamment à travers un impôt sur les résidences secondaires.

Ce n'est pas une politique de gestion, c'est une politique de classe. Car derrière le discours sur la « compétitivité fiscale », les faits sont clairs : les allègements profitent aux plus fortuné·es sans relancer l'économie réelle. En Suisse, la fortune des 300 personnes les plus riches a doublé en vingt ans, tandis que salaires et rentes stagnent. En Valais, 20'000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté, et près d'une sur dix risque d'y tomber. La croissance ne garantit pas la justice sociale : seule la redistribution le peut.

Face à ce constat, le PSVR refuse le tabou des recettes. Nous voulons une politique financière juste, qui serve la population – pas les intérêts du capital. Cela passe par une fiscalité plus progressive, une contribution équitable des grandes fortunes et des entreprises, une lutte réelle contre la fraude fiscale, et une planification budgétaire fondée sur des données honnêtes.



Enfin, il est temps de réformer les instruments qui paralysent notre action publique, comme le double frein à l'endettement, et d'assurer la stabilité des distributions de la BNS. Car une société prospère se construit avec des services publics solides, des écoles accessibles, des hôpitaux performants, des infrastructures pour toutes et tous.

Le PSVR en est convaincu : une fiscalité équitable et des finances publiques responsables sont les conditions d'un Valais plus juste. Il est temps de rompre avec la politique du moins-disant social et fiscal – et de replacer l'Etat au service de la population, non du profit.

Clément Borgeaud, président du PSVR



Ralentir, ou périr

Il a des airs de Magnum et de David Constantin (Tschugger !). Timothée Parrique, économiste français de 36 ans, est l'un des penseurs phares de la décroissance. Défenseur de la post-croissance axée sur la justice sociale et le bien-être collectif, il a rejoint HEC Lausanne début 2025.

Chercheur à HEC Lausanne depuis début 2025, c'est un excellent vulgarisateur. Critiqué, notamment dans le journal l'AGEFI, car « engagé », il répond « On ne reprocherait pas à un géographe de militer contre le platisme. »

Retours choisis d'un podcast écouté passionnément.
De quoi je l'espère, vous intriguer et inspirer réflexions et débats.

La croissance, de quoi ?

Le mot fait rêver : emploi, pouvoir d'achat… Pourtant, pas de liens clairs entre croissance du PIB, baisse des inégalités ou maintien de l'emploi.
Croître, oui, mais pourquoi, pour qui et jusqu'où ?
L'économie vise à satisfaire des besoins collectifs ; si elle échoue, il faut s'inquiéter.



Nos besoins essentiels comblés, consommer plus ne rend pas plus heureux. Il y a un seuil de satiété. En Suède, la philosophie du lagom invite au « juste assez, mais pas trop ». En économie, y a-t-il une ligne d'arrivée dans cette course à la productivité ?

L'innovation nous sauvera… ou pas

Pour Parrique, innover ne suffit pas : il faut exnover. La voiture électrique ? bien, mais que fait-on des thermiques existantes ?
Qui investit pour l'innovation ? des entreprises à but lucratif, qui n'ont pas vocation de sauver le monde. L'innovation, financée par le profit, crée des mégachalutiers plutôt que des solutions sociales.

La force créative s'est concentrée sur le lucratif, laissant les urgences écologiques et humaines, où il n'y a pas de « pognon » à faire, à l'abandon.
Les créateurs de problèmes sont bien mieux payés que les créateurs de solutions.

Egalité et écologie

Une minorité de la planète a les moyens et le sentiment de pouvoir faire ce qu'elle souhaite. « Demain, je peux me réveiller à Tokyo si je veux. »
Mais à quel coût ? Les ressources consommées empêchent d'autres de les utiliser. Soit une minorité dilapide, soit on partage équitablement.

Les créateurs de problèmes sont bien mieux payés que les créateurs de solutions.

Vous pensez que l'on est en bonne voie ? Les actions des entreprises, de certains états… concrètement, c'est comme si votre médecin vous préconise de perdre 20 kg et qu'un an plus tard vous annoncez -4 gr « vous voyez, c'est en bonne voie ».
Minimalisme, sobriété : cela concerne états et publics qui surconsomment. A eux de libérer une partie des ressources pour d'autres régions du monde (le sud notamment), ou les infrastructures indispensables manquent.

Déconstruire le consumérisme, le matérialisme, le culte du travail et de la croissance, c'est repenser ce que doit être une économie du bien-être.
Quelle est la ligne d'arrivée ?
Ralentir ou périr.

Emilie Teixeira Perren

A lire :

« Ralentir ou périr », Thimotée Parrique, Edition Seuil

A écouter :

« Sous le soleil de platon : Thimotée Parrique » podcast France Inter

Le coin lecture

Le service citoyen : une fausse bonne idée



L'initiative sur le travail forcé (dite initiative « service citoyen ») propose d'imposer à toutes les citoyennes et à tous les citoyens suisses l'obligation d'accomplir, une fois dans leur vie, un service au bénéfice de la collectivité, que ce soit sous la forme du service militaire ou d'un service « équivalent ».

Si cette mesure peut, à première vue, paraître favorable à la cohésion sociale, elle se révèle en réalité antisociale et potentiellement contraire au droit. C'est pourquoi le Parti Socialiste s'oppose à cette initiative.

Les femmes, les éternelles perdantes

Les promoteur·trices du « service citoyen » le vendent comme un projet d'unité et d'égalité. Dans les faits, nous avons plus affaire à sorte de supercherie qui ferait peser un fardeau encore plus lourd sur les épaules des femmes. En effet, celles-ci, déjà responsables de la majorité du travail de care non rémunéré, seraient désormais contraintes d'accomplir un service supplémentaire « au profit de la collectivité ». L'initiative passe complètement sous silence cette inégalité structurelle et perpétue la dévalorisation du travail de soins. Plutôt que de reconnaître enfin la valeur immense du care et de celles et ceux qui le portent, le « service citoyen » en rajouterait une couche : plus de travail gratuit, moins de reconnaissance. Pire encore, il risquerait de tirer vers le bas le travail de soins professionnel, en remplaçant du personnel qualifié par une main-d'œuvre bon marché.

Dumping salarial

Si l'initiative partait d'un bon sentiment et était intéressante sur le papier, il s'avère qu'elle pourrait favoriser le dumping salarial dans des secteurs comme les soins ou le social. Le risque qu'une main-d'œuvre bon marché remplace le personnel qualifié régulier n'est pas à prendre à la légère. Une telle mesure réduirait considérablement la motivation à garantir des salaires équitables et de bonnes conditions de travail. Au lieu de favoriser la formation et l'engagement de personnel qualifié, dont le besoin est pourtant urgent, elle encouragerait le recours à une main-d'œuvre bon marché et non formée. Le résultat pourrait être catastrophique : une aggravation de la pénurie de personnel, une pression accrue sur les salaires et une dégradation de la qualité du travail accompli.

Une telle mesure réduirait considérablement la motivation à garantir des salaires équitables et de bonnes conditions de travail.

Droits fondamentaux bafoués ?

L'initiative instaurerait un service obligatoire généralisé pour toutes et tous les jeunes, constituant ainsi une atteinte majeure à la liberté individuelle et aux droits fondamentaux. Un tel « service citoyen » imposé enfreindrait l'interdiction du travail forcé inscrite dans le droit international, notamment dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (Pacte II de l'ONU) et la Convention européenne des droits de l'homme. Une chose est certaine : la solidarité ne se décrète pas. La véritable cohésion sociale se construit sur le volontariat et l'engagement libre, non sur la contrainte. En outre, la Suisse dispose déjà d'une riche tradition de bénévolat et de vie associative, que le « service citoyen » obligatoire viendrait affaiblir en remplaçant l'engagement libre par une contrainte étatique. En imposant une définition limitée des activités reconnues, l'Etat risquerait de marginaliser la société civile et de réduire la diversité du bénévolat.

Yoann Bodrito



Retour sur le congrès du PSVR

Le samedi 8 novembre, celle qu'on appelle parfois « Ayent la rouge », accueillait le congrès du Parti Socialiste.

Après un mot de bienvenue du président de la commune Mathieu Aymon qui s'est réjoui de pouvoir, une fois n'est pas coutume, démarrer son discours par le traditionnel « Chères et chers camarades », c'est Vivian Mottet, le président de la section du PS d'Ayent, qui a pris la parole pour également souhaiter la bienvenue aux membres.

Patricia Constantin, Grand Baillif et figure de la commune socialiste d'Ayent, a ensuite pris la parole pour exprimer le bonheur qu'elle ressent à collaborer avec un « camarade » à la tête du Conseil d'Etat. Elle a réaffirmé l'importance, dans notre société, de la justice sociale, de la solidarité et de la dignité humaine.



Le discours du président du PSVR qui a suivi s'inscrivait, sans surprise, dans la même ligne, plaçant lui aussi la justice sociale au cœur de son message. Une justice sociale qui vacille de plus en plus face aux attaques de l'extrême droite, boostée par des milliardaires cherchant à monopoliser le débat public en rachetant à tour de bras médias et réseaux sociaux. En rappelant également que ces attaques se manifestent notamment par la volonté de ramener la redevance TV à CHF 200.–, une mesure à laquelle le PS s'oppose fermement a martelé Clément Borgeaud. Ce dernier s'est également inquiété de la décision de la ville de Sion de ne pas autoriser une manifestation de soutien à la Palestine. Une attaque frontale aux droits fondamentaux. Il s'est engagé avec le groupe socialiste au Grand Conseil à demander des comptes au Conseil d'Etat lors de la prochaine session. « Tant qu'il y aura des inégalités en Valais, le PS sera là » : tel fut le message de conclusion de ce discours.

C'est l'invité d'honneur de ce congrès, Gabrielle Nanchen, qui est monté à la tribune pour un long témoignage poignant et fascinant. L'auditoire s'est plongé dans un silence rare pour écouter les anecdotes et les récits de cette pionnière à plus d'un titre. Elle a notamment évoqué ce qui l'a poussée à s'engager plus jeune, qu'elle nomme « une allergie à l'injustice ». Il nous faudrait bien des pages pour résumer un combat politique entièrement tourné vers la solidarité et la dignité humaine. Un combat qui a débuté du temps de l'apartheid sudafricain et de la complicité totale de la Suisse. Elle a rappelé qu'en 1968, le Comptoir de Martigny avait honoré ce pays, soutenu par Le Nouvelliste qui, au lieu de condamner, attaquait violemment les voix critiquant la présence d'un État banni pour son projet de société raciste. Une complicité qui fait forcément écho avec ce qui se passe en Palestine occupée. Gabrielle Nanchen a justement évoqué le drame de Gaza avec l'atrocité inouïe dont on fait preuve l'armée israélienne à l'égard de tous les habitant·es de l'enclave palestinienne. « Les droits fondamentaux sont explosés par les bulldozers » a-t-elle relevé. Un monde qui s'enfonce dans les abysses des conflits et du mépris de la paix. Elle a bouclé son témoignage en exprimant sa honte du monde d'aujourd'hui qui lui donnait envie de le fuir, loin des Hommes. Elle a tout de même vu des lueurs d'espoir dans les regards des militant·es qui l'écoutaient religieusement. Des militant·es qui lui ont rendu une ovation méritée en se levant et en applaudissant durant de longues secondes. En témoigne ce message reçu d'un camarade :

« Chère Gabrielle, samedi lors de notre congrès à Ayent tu nous a entraîné avec douceur et une conviction inscrite au tréfonds de ton être sur le chemin d'un socialisme authentique respectueux de chaque être. Attentif à tous les discours humanistes de par le monde j'ai entendu là un des plus beaux qu'il m'ait été donné de suivre.



Vivement que tes paroles restent en chacun de nous et renforcent notre mouvement afin que nous puissions dire tous ensemble "We have a dream!"».

Après ce moment émouvant, il était temps pour le président du Conseil d'Etat Mathias Reynard de s'adresser au congrès en rappelant les actions qu'il a mises en place ces derniers mois pour le bien commun de la population. Qu'il s'agisse du soutien aux victimes de la traite humaine porté par l'association AVIT, de l'ouverture d'une épicerie solidaire à Monthey ou encore des aides aux soins dentaires, les exemples étaient nombreux. Pendant que l'extrême droite écrase les classes populaires, la minorité de gauche se bat pour aider les plus précaires a-t-il rappelé. Le président du gouvernement s'est également félicité que le Valais accueille des enfants palestiniens polytraumatisés par deux ans de guerre. «C'est une goutte d'eau dans l'enfer génocidaire de Gaza» pour reprendre ses mots.

Attentif à tous les discours humanistes de par le monde j'ai entendu là un des plus beaux qu'il m'ait été donné de suivre.

Après l'ancien conseiller national, c'était au tour de celui qui a repris sa place en la personne d'Emmanuel Amoos de venir s'exprimer devant la foule. L'initiative des Jeunesses Socialistes était au cœur de ce discours puisqu'il en a fait les louanges en rappelant la situation inégalitaire existante en Suisse. Les 300 personnes les plus riches ont vu leur patrimoine doubler depuis la crise financière de 2008. 42% des richesses



sont accaparées par le 1% plus riche. «Nous ne voulons pas d'un futur dicté par les milliardaires» a-t-il clamé haut et fort.

D'autres militants sont venus sur le podium pour défendre d'autres causes à l'instar d'Alexandre Bochatay qui s'est inquiété des projets de coupe dans la recherche et de la hausse de taxes pour les étudiants. Il a rappelé que 2000 emplois scientifiques sont aujourd'hui menacés, alors même qu'une étude de l'Université de Fribourg montre que chaque franc investi par l'Etat dans les étudiants génère 3,27 francs de valeur ajoutée.

Le congrès d'Ayent a aussi été l'occasion d'accueillir la présidente du SPO Claudia Alpiger ainsi que le vice-président Sebastian Werlen. Le rapprochement entre les deux sections a permis d'adopter une nouvelle convention régissant les rapports entre le PSVR et le SPO. Celle-ci vise à renforcer la collaboration, déjà efficace et solide, entre les deux partis, des deux côtés de la Raspille.

Yoann Bodrito





Vers une déréglementation massive du droit du travail

Lors de la dernière session, la majorité bourgeoise du Conseil national a décidé de lancer une attaque sans précédent contre les droits des de travailleuses et des travailleurs. Comme membre de la Commission de l'économie, j'ai pu exprimer au plenum tout le mal que je pense de ce projet.

Il s'agit du projet de mise en œuvre de l'initiative Burkart, élaboré par la commission de l'économie, qui a pour titre « Assouplir les conditions encadrant le télétravail ».

Ce projet de loi menace clairement la vie de famille, les weekends et la santé de trois millions de personnes.

Imaginez-vous ..., devoir être disponible pour votre patron.ne ... de 6 h du matin jusqu'à 23 h.

Imaginez-vous ..., qu'après cette journée sans fin, terminée à 23 h, votre patron.ne puisse exiger de vous, d'être à nouveau disponible le lendemain matin à 8 h, avec seulement 9 h de repos et de coupure entre les deux journées.

Imaginez-vous ..., que même durant ce temps de repos de 9 h, votre patron.ne puisse exiger que vous interveniez pour régler une urgence.



Imaginez-vous ..., que votre patron.ne puisse vous forcer à travailler neuf dimanches par an, même si votre contrat ne le spécifie pas.

Ce n'est pas une fiction, ce n'est pas non plus un mauvais rêve, mais c'est bien ce que veut imposer la majorité bourgeoise de ce Parlement aux 3 millions de personnes qui travaillent pourtant déjà très dur dans notre pays.

Car contrairement à ce que le titre de l'initiative pourrait laisser entendre, ce projet n'impacterait pas uniquement les personnes qui font du télétravail, mais bien l'intégralité des personnes qui travaillent.

Le Parlement a en effet suivi la proposition du Conseil fédéral d'étendre massivement le champ d'application. Cette déréglementation ne serait plus que conditionnée aux personnes qui peuvent fixer elles-mêmes une part significative de leurs horaires de travail. Mais que signifient ces termes, que signifie « une part significative » ?

Le Conseil fédéral y répond dans son rapport : il suffit que l'employeur accorde une heure de flexibilité le matin et une heure le soir et qu'une partie minime du travail puisse être effectuée en dehors de l'entreprise pour que ce projet de loi soit applicable.

Dans les faits, le projet invite carrément les employeurs à organiser le travail de manière qu'une partie, même minime, du travail soit effectuée en dehors de l'entreprise. Techniquement, il devrait désormais être possible dans presque tous les secteurs d'activité, d'effectuer certains travaux administratifs en dehors du bureau. Cela permettrait alors de contourner les dispositions « normales » de la loi sur le travail relatives au temps de travail. Ce projet dépasse donc très clairement le cadre du télétravail et concerne presque tous les trois millions de salariés qui sont aujourd'hui soumis à la loi sur le travail.

Les risques pour la santé liés à une surcharge de travail sont énormes. L'enquête suisse sur la santé, publiée par l'Office fédéral de la statistique, a déjà montré que l'augmentation du stress sur le lieu de travail, en particulier en lien avec la confusion entre travail, temps libre et le non-respect du repos nocturne, a entraîné une forte hausse des maladies liées au stress telles que le burnout.

Si le projet n'est pas jeté aux oubliettes par le Conseil des Etats, je m'engagerai pour lancer le referendum. Le PS et les syndicats s'opposeront à tout affaiblissement du droit du travail au détriment des employées et employés. La protection de la santé est l'objectif prioritaire de la loi sur le travail, et cela doit le rester. La protection devrait, contrairement à ce projet, être renforcée.

Emmanuel Amoos, conseiller national

Toutes et tous à la manifestation des personnels de santé à Berne !

Pour des meilleures conditions de travail et des prestations de soins de qualité, nous devons nous mobiliser massivement à Berne le samedi 22 novembre. Rendez-vous donc à 14 h 15 sur la Place fédérale !

En novembre 2021, 61 % de la population a approuvé l'initiative pour des soins infirmiers forts. Quatre ans plus tard, l'exigence au centre de cette initiative n'a toujours pas été mise en œuvre. En 2025, les personnels de santé ne sont toujours pas dotés suffisamment pour accomplir leur travail dans des conditions dignes. Le Syndicat des services publics et une large coalition d'associations, ainsi que de syndicats des professionnel·les de santé ont donc décidé de s'unir pour occuper la Place fédérale en opposition aux autorités fédérales et cantonales qui refusent de mettre en place la volonté démocratique et populaire qui s'est exprimée dans les urnes en 2021.

Dans le contexte actuel, marqué par des plans d'économies cantonaux à travers la Suisse romande pour fermer des maternités, réduire les budgets des hôpitaux publics, licencier du personnel dans les EMS, augmenter encore les rythmes des tournées dans les soins à domicile, il est absolument crucial de se mobiliser en nombre ! Ce démantèlement de nos services publics, caractéristique centrale du moment néolibéral que l'on vit depuis des décennies, s'attaque non seulement aux conditions de travail des personnels de santé, mais aussi aux intérêts des (futur·es) patient·es des établissements de soins.

L'occupation de la place Fédérale est le premier pas pour montrer aux autorités que nous luttons ensemble, professionnel·les de santé ou non, et que la solidarité ne s'arrête pas aux applaudissements depuis les fenêtres durant le COVID.

En effet, les conditions de travail et la qualité des prestations sont les deux faces d'une même pièce. Des personnels fatigués, maltraités et exploités manquent de ressources pour assurer des soins d'une qualité irréprochable, et tout ce qui gravite autour de cela : accompagnement des patient·es, administration, etc. Il est donc dans l'intérêt de toutes et tous de se mobiliser pour les personnels de santé ! Etant conscient·es de cela, des membres de la commission des retraité·es du SSP se sont d'ailleurs mobilisé et seront aussi présent le 22 novembre aux côtés des personnels de santé.

L'occupation de la place Fédérale est le premier pas pour montrer aux autorités que nous luttons ensemble, professionnel·les de santé ou non, et que la solidarité ne s'arrête pas aux applaudissements depuis les fenêtres durant le COVID. La surcharge chronique de travail pour



© Eric Roset

les personnels de santé ne se règle pas par de la reconnaissance, mais demande des moyens financiers et une volonté politique forte. Les soignant·es, mais aussi le reste des personnels des établissements de soins, que cela soit des fonctions administratives, hôtelières, techniques, sociales ou médico-techniques, ont le droit à un travail épanouissant dans des conditions dignes ! Pour cela, nous devons améliorer les dotations en personnel, mais aussi la rémunération des bas salaires et la conciliation entre la vie privée et la « vie professionnelle », ainsi que mettre en place bien d'autres mesures. Cela se joue sur les lieux de travail à travers la négociation entre les employeuse·eurs et les syndicats, mais passe aussi par des décisions politiques cantonales et fédérales.

Le 22 novembre, les personnels de santé comptent donc sur vous pour les soutenir !

Natalie D'Aoust-Ribordy et Julien Berthod

Notre silence est complice : stop au racisme !

Le Journal de Savièse du mois de septembre 2025 a publié l'analyse du match de football du 20 septembre dernier de l'équipe du FC Savièse contre l'équipe du CS Romont.

Dans l'article, le journaliste écrit « *Sans faire affront à Mendy, Mayi et Barre, les attaquants de couleur, rapides et robustes, l'équipe fanion du Stade St-Germain a perdu de son côté attachant… pour gagner peut-être en efficacité.* ». Des photos des joueurs en question viennent soutenir le propos.

Sur le papier, ce ne sont que de simples phrases, que l'on pourrait croire anodines de prime abord. En réalité, un article ciblé et ouvertement raciste.

Pourquoi préciser la couleur de peau de ces joueurs ? Quelle pertinence dans un contexte sportif où seules les performances et l'esprit d'équipe devraient compter ? Aucune.



Le journaliste laisse entendre que la présence de joueurs « de couleur » ferait perdre à l'équipe de Savièse son identité et son caractère attachant pour le public. Il les réduit à leur couleur de peau, plutôt qu'à leurs qualités sportives et de membre de l'équipe. Avec cette distinction, il véhicule l'idée que seule une équipe composée de personnes blanches pourrait incarner le club, ce qui banalise une discrimination directe et pousse au rejet de ceux qui ne seraient pas « comme nous » et qui n'entrent pas dans la « norme ».

Interpellé sur le caractère raciste de son article, le journaliste a déclaré au *Nouvelliste* qu'il n'était pas responsable de la manière dont ses lecteurs interprétaient ses propos. En réagissant ainsi, il refuse toute remise en question et choisit d'ignorer les répercussions sur les joueurs visés, dont l'un d'entre eux a d'ailleurs démissionné de l'équipe suite à ce papier. C'est un manquement professionnel grave et une indifférence dont seules les personnes qui ont le luxe de ne pas subir de telles discriminations peuvent se payer.

C'est un manquement professionnel grave et une indifférence dont seules les personnes qui ont le luxe de ne pas subir de telles discriminations peuvent se payer.

La Déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste en Suisse est pourtant très claire à ce sujet : le/la journaliste doit éviter toute allusion, par le texte, l'image et le son, à l'appartenance ethnique ou nationale d'une personne, à sa religion, à son sexe ou à l'orientation de ses mœurs sexuelles, ainsi qu'à toute maladie ou handicap d'ordre physique ou mental, qui aurait un caractère discriminatoire.

En agissant ainsi, il a donc porté atteinte à la dignité humaine et à la crédibilité journalistique. Parce qu'écrire, ce n'est pas seulement informer. C'est façonner des représentations, influencer des perceptions et transmettre des valeurs.

Comme lecteurs·trices, face à cette indifférence et à ce manque d'empathie, il fallait agir. Nous avons donc interpellé l'auteur de l'article et déposé une plainte auprès du Conseil suisse de la presse pour que cela ne se reproduise plus. Notre démarche vise à rappeler que les mots ont un poids, surtout lorsqu'ils sont publiés dans un média local, lu par des centaines de personnes.

Camarades, le combat contre le racisme et toute forme de discrimination est notre affaire à toutes et tous. Nous devons dénoncer chaque parole, commentaire ou prétendue « blague » pour que la honte change de camp !

« Dans une société raciste, il ne suffit pas d'être non raciste. Il faut être anti-raciste. »
Angela Davis

Aude Rapin et Darius Boozarjomehri

Israël/Palestine: et maintenant…

Les otages israéliens libérés tout semble rentrer dans «l'ordre»… la colonisation de la Cisjordanie se poursuit, les bombardements sur Gaza continuent, le Hamas reprend le contrôle de l'enclave.

Dans les années nonante on a déjà vécu pareille situation. Les accords d'Oslo signé en 1993 devaient ouvrir la voie à la coexistence pacifique entre l'Etat d'Israël et un état palestinien indépendant. En assassinant I. Rabin en 1995 l'extrême droite a donné un premier coup d'arrêt à ce processus. L'estocade a été donné par le peuple israélien quelques mois plus tard en donnant le pouvoir à l'extrême droite et le poste de premier ministre à B. Netanyahou. Les gouvernements qui lui ont succédé ont laissé le processus s'enliser et depuis 2009 B. Netanyahou, de retour au pouvoir, mène une politique de colonisation forcenée en Cisjordanie et soutient en sous-main le Hamas plus facile à combattre que le Fatah parce que plus extrémiste.

Du côté des Etats-Unis l'arrivée au pouvoir de B. Obama aurait pu, aurait dû relancer le processus de création d'un Etat palestinien. Hélas, durant les huit ans de sa présidence il a laissé l'extrême droite et les religieux orthodoxes mener leurs politiques de colonisation et d'apartheid. Alors que faire ? Comme en 1996, laisser la situation pourrir et dans quelques années revivre un 7 octobre ?

La communauté internationale doit agir et trouver des solutions. En premier lieu les Etats Unis qui ont le pouvoir de vie ou de mort sur l'Etat d'Israël, ensuite les Etats arabes qui doivent exiger des Etats-Unis des décisions fortes en faveur des Palestiniens, ensuite les autres pays du monde principalement les pays européens qui doivent imposer un boycott économique sur Israël. C'est avec ce genre de pression que le monde a obtenu la fin de l'apartheid en Afrique du Sud au début des années 90. En ce qui concerne le Hamas et le Hezbollah Israël ne peut tolérer, à juste titre, d'avoir des armées et des milices à sa porte qui veulent le détruire. Pour le Hamas nous devons profiter de son affaiblissement pour l'éradiquer et s'inspirer de ce qui s'est passé au Japon après la chute du gouvernement nationaliste en 1945. Les Etats-Unis ont géré le pays pendant quelques années et imposé une constitution démocratique. Israël et le futur Etat Palestinien doivent être des Etats laïc et démocratique. C'est le moment de faire de même à Gaza et en Cisjordanie avant que le Hamas et le Hezbollah ne reprenne l'initiative. Le temps presse.

Daniel Schmid.S

Tribune libre

2026

Vos vœux dans le prochain Peuple.VS

Le prochain et dernier Peuple.VS de l'année 2025, qui paraîtra le **23 décembre**, vous offre l'opportunité de faire mieux connaître votre entreprise.

Vous pourrez également faire paraitre vos vœux pour la nouvelle année qui s'annonce !

Nos vous remercions de nous envoyer votre annonce jusqu'au **lundi 8 décembre** à l'adresse **publicite@le-peuplevs.ch**

CHF 200.– (1/8 page) CHF 800.– (1/2 page)
CHF 400.– (1/4 page) CHF 1600.– (page complète)

https://lepeuplevs.com/publicite/

Votre soutien est précieux, merci d'avance !

le peuple.VS

Abonne-toi ou souscris un abonnement supplémentaire à Fr. 5.- ici

80 %

La compagnie maritime suisse MSC Group génère chaque année 80 % des émissions (33,8 millions de tonnes de CO_2) produites sur l'ensemble du territoire suisse. L'Initiative pour l'avenir cible précisément ce genre de personnes aux commandes de l'entreprise.

Le vengeur masqué



Puisque cette rubrique peut servir de défouloir, il serait dommage de ne pas tacler comme il se doit le premier responsable de musèlement des citoyens à travers le refus d'autoriser une manifestation dénonçant un génocide. C'est donc bien Cyrille Fauchère qui est visé ici. Mais également toutes celles et ceux qui aujourd'hui se réjouissent qu'un citoyen ayant voulu aller au bout de ses idées soit criminalisé avec des menaces de dizaines de milliers de francs de frais à payer. Les réseaux sociaux se déchainent. On a rarement vu autant de commentaires sur les pages Facebook des médias valaisans. Sans surprise, ils sont souvent du mauvais côté de l'histoire, mais sommes-nous encore étonnés ? Le plus ironique c'est que beaucoup d'entre eux étaient les premiers à transgresser les règles pendant le COVID. Certains élus UDC étaient fiers de fréquenter des restos clandestins alors que tout était fermé. Aujourd'hui, ces mêmes gens se félicitent qu'on criminalise ceux qui manifestent contre un génocide. Moi, ça me donne envie de manifester encore et encore.

Mardi 9 décembre
18 h 30 - 20 h 30

Comité directeur

PS Parti socialiste du Valais romand

Le peuple.vs est produit par une rédaction composée de militant·e·s. La rédaction est ouverte à chaque membre du PSVr. Nous accueillons volontiers vos textes à l'adresse: redaction@le-peuplevs.ch (max. 1700 caractères).

Impressum

Mensuel
14e année

Site internet : www.lepeuplevs.com

Rédaction : Yoann Bodrito
redaction@le-peuplevs.ch

Abonnement :
annuel CHF 95.–
de soutien CHF 130.–
supplémentaire CHF 5.–
membres JSVr CHF 50.–
abonnement@le-peuplevs.ch

Tarifs de publicité :
CHF 200.– (1/8 page)
CHF 400.– (1/4 page)
CHF 800.– (1/2 page)
CHF 1600.– (page complète)

Administration et publicité : Le Peuple.VS
Rue de Conthey 2 - 1950 Sion
079 443 76 41
publicite@le-peuplevs.ch

Maquette: Romaine Zufferey

Parution: 11 numéros par année